

# HONORAIRES MAXIMUM au 15/01/2024

## Barème Transaction

### Barème mandat de vente

à la charge Vendeurs ou Acquéreurs

Prix de vente honoraires inclus	Barème TTC
0 à 19 999 €	2 500,00 €
20 000 € à 39 999 €	4 000,00 €
40 000 € à 59 999 €	5 000,00 €
60 000 € à 79 999 €	6 000,00 €
80 000 € à 99 999 €	6 500,00 €
100 000 € à 119 999 €	7 000,00 €
120 000 € à 139 999 €	7 200,00 €
140 000 € à 159 999 €	7 500,00 €
160 000 € à 179 999 €	8 000,00 €
180 000 € à 200 000 €	9 000,00 €
200 001 € à 230 000 €	10 000,00 €
230 001 € à 260 000 €	11 000,00 €
260 001 € à 290 000 €	12 000,00 €
290 001 € à 320 000 €	12 500,00 €
320 001 € à 350 000 €	13 000,00 €
350 001 € à 380 000 €	14 000,00 €
380 001 € à 410 000 €	15 000,00 €
410 001 € à 440 000 €	16 000,00 €
440 001 € à 470 000 €	17 000,00 €
470 001 € à 500 000 €	18 000,00 €
500 001 € à 550 000 €	19 000,00 €
550 001 € à 600 000 €	20 000,00 €
600 001 € à 650 000 €	22 000,00 €
650 001 € à 700 000 €	24 000,00 €
700 001 € à 799 999 €	25 100,00 €
plus de 800 000 €	3,14 %

### Barème mandat de recherche

à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Barème TTC
100 000 € à 199 999 €	5,5 %
200 000 € à 399 999 €	4,5 %
Plus de 400 000 €	3,14 %



Professionnel  
Compétences  
Conseiller  
Immobilier

## Barème Location

### Location pour les habitations

Prestations	Honoraires TTC à la charge des locataires	Honoraires TTC à la charge des propriétaires
Visite du logement, Constitution du dossier définitif, Rédaction du bail Dont État des lieux	5% TTC du loyer annuel Hors Charges dont 2 € / m <sup>2</sup> (TTC) pour État des lieux*	5% TTC du loyer annuel Hors Charges dont 2 € / m <sup>2</sup> (TTC) pour État des lieux

\*Pour la visite du logement, la constitution du dossier définitif et la rédaction du bail, les honoraires du locataire ne peuvent pas excéder 8 € / m<sup>2</sup> (TTC) en zone non tendue et 10 € / m<sup>2</sup> (TTC) en zone tendue. Ils ne peuvent pas excéder 3 € / m<sup>2</sup> (TTC) pour l'État des lieux.

#### Tarif sur prestation de déplacement pour visite, analyse et création d'un Avis de valeur :

Moins de 100 m<sup>2</sup> : 150 € TTC

De 100 à 200 m<sup>2</sup> : 200 € TTC

Plus de 200 m<sup>2</sup> : 250 € TTC

SARL PROCC'IMMO au capital de 1500€ - RCS 848 504 965 enregistré à TOULOUSE

31570 AURIN - n° TVA intracommunautaire FR70848504965 - Compte Pro CA - N°30020184180

Titulaire de la carte Professionnelle de Transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 3101 2019 000 040 326

délivrée par CCI de TOULOUSE le 08/04/2019 – Responsabilité Civile Professionnelle – MMA entreprise

GARANTIE FINANCIERE de 110000€ sans détention de fonds n°105708080 S.A.A groupe SOCAF ,26 rue Suffren-75017 PARIS

Médiateur : MEDIMMOCONSO 1 allée du Parc de MESEMENA BAT A -CS 25222 - 44505 LA BAULE CEDEX

**CONDITIONS générales** Procc'Immo ne perçoit aucun fonds ou valeur de la part de ses clients. Le tarif annoncé au barème est toutes taxes comprises au taux en vigueur. Procc'Immo ne rédige pas d'avant contrat, pas de compromis de vente, pas de promesse de vente. Ces documents seront rédigés par un notaire, un avocat ou un huissier. Ces honoraires ne sont dus qu'à la conclusion de l'acte authentique devant notaire pour une vente et à la signature du bail à la location.

**Bruno VERCRUYSE est Entrepreneur Individuel en EIRL (sans détention de fonds), agent commercial de la SARL PROCC'IMMO immatriculé au RSAC de TOULOUSE sous le N°794189720.**